

**Syndicat Mixte Départemental pour la valorisation des
déchets ménagers et assimilés du Tarn
TRIFYL**



Mandat

Montant de l'opération :

11 445 660 € HT

Quais de transfert : 2 810 975 € HT

Déchèteries : 3 949 685 € HT

Unité de pré-traitement : 3 050 000 € HT

Bâtiment administratif : 1 635 000 € HT

▶ Construction et/ou restructuration
de 5 quais de transferts

▶ Construction et/ou restructuration
de 12 déchèteries

▶ Début des Etudes :
Juin 2009

Prestation réalisée en collaboration avec :

- GIRUS (mandataire), 3R Architectes et ETB pour les quais de transfert
- ARRAGON (mandataire), AI3C, CET INFRA, FAURIE et THERON pour les déchèteries
- INDIGGO (mandataire), ECLORE et INGENIERIE STUDIO pour l'unité de pré-traitement
- FARAMOND (mandataire), LIGNES Environnement et Bâtiment, IB2M et BPE pour le bâtiment administratif

▶ Construction d'une unité de
pré-traitement de 1 482 m²

▶ Construction d'un bâtiment
administratif de 842 m² répondant
aux principes de développement
durable

▶ Début des Travaux :
Janvier 2010

▶ Fin des Travaux :
Décembre 2014

Le Syndicat Mixte TRIFYL a réalisé un schéma opérationnel d'implantation et de dimensionnement des plates-formes de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Suite à ce schéma, le Syndicat Mixte TRIFYL a envisagé de confier à THEMELIA un mandat de maîtrise d'ouvrage qui porte sur la réalisation de 4 types d'infrastructures : construction ou restructuration de quais de transferts, construction ou restructuration de déchèteries, construction d'une unité de pré-traitement et construction d'un bâtiment administratif.

Construction ou restructuration de quais de transfert

Afin de regrouper les déchets et d'optimiser voire limiter les transports parcourus par les bennes de collecte d'ordures ménagères, un quai de transfert a été construit sur le site de Blayes les Mines et d'autres ont été restructurés sur les sites de Revel, Gaillac, Castres et Brassac.

Construction ou restructuration de déchèteries

Des déchèteries ont été construites sur les communes de Castres, Saint Germier, Pampelonne, Puylaurens, Saint Pierre de Trivisy, Soual et Lautrec. Des déchèteries existantes ont également fait l'objet d'une restructuration et d'une mise aux normes comme celles des Cabannes, Brassac, Castres, Alban et Revel.

Chacune de ces déchèteries est équipée de 6 à 8 quais, d'un local gardien et de locaux techniques dédiés aux collectes spécifiques (DEEE, DMS, huiles végétales et minérales, batteries ...).

De plus, un parking à l'entrée de chaque déchèterie permet le stationnement des employés et des visiteurs.

Déchèterie - Pampelonne



Construction d'une unité de pré-traitement

Depuis 2006, TRIFYL traite les déchets via un bioréacteur. Afin d'améliorer et optimiser la gestion des déchets traités dans le bioréacteur, TRIFYL a envisagé l'installation d'une unité de pré-traitement sur le site de Labessière Candeil.

Cet ouvrage comprend une aire de manœuvre, une fosse de réception, un pont roulant, une zone de chargement, un local sanitaires et un vestiaire.

Les travaux ont débuté en Août 2011 pour une réception de l'ouvrage en Septembre 2012.



Construction d'un bâtiment administratif

Le Syndicat Mixte TRIFYL a également souhaité construire sur le site de Labessière Candeil un bâtiment administratif équipé de bureaux et de salles de conférences, réunions et expositions destinés à recevoir du public lors des visites et expositions organisées par TRIFYL.

Répondant aux principes de développement durable et de réduction d'émission de gaz à effet de serre, ce bâtiment de 842 m² offre une image au Syndicat Mixte de respect de son environnement.

Les travaux ont débuté en Février 2011 et se sont terminés en Septembre 2011.



Le Syndicat Mixte TRIFYL a décidé de s'adjoindre les compétences de THEMELIA afin de :

- ▶ Disposer d'un intervenant agissant à son nom et pour son compte
- ▶ Suivre et gérer les appels à candidatures pour les missions de maîtrise d'œuvre des infrastructures
- ▶ Coordonner les études
- ▶ Préfinancer les dépenses dans l'attente de la mobilisation des fonds par le maître d'ouvrage
- ▶ Gérer les marchés et contrats nécessaires à la réalisation de l'opération
- ▶ Assurer la représentation du maître d'ouvrage pendant les études, tout au long des chantiers et dans les phases de réception
- ▶ Gérer les défaillances des entreprises afin de rester dans le budget et le planning défini
- ▶ Suivre la gestion administrative, financière et comptable de l'opération
- ▶ D'une façon générale, assurer le rôle classique d'un mandataire de maître d'ouvrage